

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

01 septembre 2014

7^e colloque de la Commission des sanctions - 7 octobre 2014

Le colloque de la Commission des sanctions a pour objectif de mieux faire connaître les règles de fond applicables aux activités qui relèvent de l'AMF, et les modalités selon lesquelles celle-ci exerce son pouvoir de sanction. Pour la 7^e édition, la Commission des sanctions a consacré les débats de son colloque aux deux thèmes suivants : un tour d'horizon des sanctions en Europe & l'exercice du pouvoir de sanctions à l'épreuve des nouvelles technologies. Retrouvez ici les vidéos des tables-rondes

LES SANCTIONS EN EUROPE : TOUR D'HORIZON _____

YouTube est désactivé. [Autoriser](#)

MANIPULATION DE COURS, TRADING HAUTE FRÉQUENCE

YouTube est désactivé. [Autoriser](#)

En savoir plus

7è colloque de la Commission des sanctions de l'AMF - Discours de Michel Pinault,
📄 Président de la Commission des sanctions de l'AMF - 7 octobre 2014

7è colloque de la Commission des sanctions de l'AMF - Discours de Gérard Rameix,
📄 Président de l'AMF - 7 octobre 2014

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



COMMUNIQUÉ COMMISSION
SANCTIONS

SANCTIONS & TRANSACTIONS

21 mai 2026

La Commission des sanctions de l'AMF sanctionne deux personnes physiques pour des manquements d'initiés



COMMUNIQUÉ COMMISSION
SANCTIONS

SANCTIONS & TRANSACTIONS

02 avril 2026

La Commission des sanctions de l'AMF sanctionne un conseiller en investissements financiers et ses dirigeants pour des manquements à leurs obligations professionnelles



COMMUNIQUÉ COMMISSION
SANCTIONS

SANCTIONS & TRANSACTIONS

22 janvier 2026

La Commission des sanctions de l'AMF sanctionne un prestataire de services d'investissement et son dirigeant pour un montant total de 850 000 euros



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02